

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MODIFICATION N° 3

datée du 2 mai 2025
au prospectus simplifié daté du 31 mai 2024,
tel que modifié par la modification n° 1 datée du 21 juin 2024
et la modification n° 2 datée du 6 décembre 2024

Fonds G.A. 1832 d'actions de marchés émergents (parts de série I)

(le « Fonds »)

La présente modification n° 3, datée du 2 mai 2025, au prospectus simplifié daté du 31 mai 2024, tel que modifié par la modification n° 1 datée du 21 juin 2024 et la modification n° 2 datée du 6 décembre 2024 (le « **prospectus simplifié** »), se rapportant au placement du Fonds, fournit de l'information supplémentaire sur ce dernier, et le prospectus simplifié devrait être lu sous réserve de cette information. À moins qu'ils ne soient définis autrement dans la présente modification n° 3, les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus simplifié.

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

À compter du 13 mai 2025, Pzena Investment Management, LLC sera ajoutée à titre de sous-conseiller du Fonds.

MODIFICATIONS

Avec prise d'effet le 13 mai 2025, le prospectus simplifié est modifié comme suit :

1. À la page 18, la sous-rubrique suivante est insérée avant l'en-tête « Gestion de placements Scheer, Rowlett & Associés Ltée » :

Pzena Investment Management, LLC

Pzena Investment Management, LLC (« **Pzena** »), située à New York dans l'État de New York, est un sous-conseiller en valeurs du Fonds G.A. 1832 d'actions de marchés émergents. Pzena est indépendante du gestionnaire.

Le tableau ci-dessous présente les nom et titre des personnes qui prendront les décisions d'investissement pour ce Fonds :

Nom et titre	Rôle dans le processus décisionnel relatif aux placements
Caroline Cai Cheffe de la direction et gestionnaire de portefeuille	Cogestionnaire de portefeuille ayant responsabilité décisionnelle conjointe relativement à toutes les décisions d'investissement.

Nom et titre	Rôle dans le processus décisionnel relatif aux placements
Allison Fisch Présidente et gestionnaire de portefeuille	Cogestionnaire de portefeuille ayant responsabilité décisionnelle conjointe relativement à toutes les décisions d'investissement.
Rakesh Bordia Gestionnaire de portefeuille	Cogestionnaire de portefeuille ayant responsabilité décisionnelle conjointe relativement à toutes les décisions d'investissement.
Akhil Subramanian Gestionnaire de portefeuille	Cogestionnaire de portefeuille ayant responsabilité décisionnelle conjointe relativement à toutes les décisions d'investissement.

La convention de sous-conseiller en valeurs conclue avec Pzena peut être résiliée par le gestionnaire ou le sous-conseiller en valeurs moyennant la remise d'un préavis écrit de 60 jours à l'autre partie. La convention peut également être résiliée immédiatement sur préavis si certains événements se produisent, dont la faillite ou la perte d'inscription du sous-conseiller.

2. À la page 21, le troisième paragraphe au-dessus de l'en-tête « Fonds Patrimoine Scotia » est remplacé par le paragraphe suivant :

Allianz, Coho Partners, First Sentier, Harding, MetLife, Pzena et Victory se basent sur la dispense d'inscription pour « conseillers internationaux » prévue dans le *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (le « **Règlement 31-103** »).

3. Sous l'en-tête « Conventions de sous-conseils », à la page 29, le paragraphe suivant est ajouté après le point n° 27 comme nouveau point n° 28, et les paragraphes suivants sont renumérotés en conséquence :

28. Convention de gestion de placement datée du 9 mars 2023 intervenue entre Pzena Investment Management, LLC et le gestionnaire, dans sa version modifiée à l'occasion. (Pour plus d'information, voir « Sous-conseillers en valeurs » plus haut.)

4. À la page 222, dans le tableau relatif au Fonds à la rubrique « Détail du Fonds » la rangée « Sous-conseillers » est remplacée par la rangée suivante :

Sous-conseillers

Axiom International Investors LLC
Greenwich (Connecticut)

Jarislowsky, Fraser Limitée
Montréal (Québec)

Pzena Investment Management, LLC
New York (New York)

5. À la page 223, dans le tableau relatif au Fonds, à la rubrique « Nom, constitution et historique du Fonds », la rangée « Événements importants dans les dix dernières années » est remplacée par la suivante :

Événements importants dans les dix dernières années	À compter du 13 mai 2025, Pzena a été ajoutée à titre de sous-conseiller en valeurs du Fonds.
--	---

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de toute souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation sur les valeurs mobilières de la province ou du territoire pertinent et on consultera un avocat.

ATTESTATION DU FONDS EN FIDUCIE ET DE SON GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR

Le 2 mai 2025

Fonds G.A. 1832 d'actions de marchés émergents

(le « **Fonds en fiducie** »)

La présente modification n° 3, datée du 2 mai 2025, avec le prospectus simplifié daté du 31 mai 2024, tel que modifié par la modification n° 1 datée du 21 juin 2024 et la modification n° 2 datée du 6 décembre 2024, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« *Neal Kerr* »

Neal Kerr

Président (*signant en sa qualité de chef de la direction*)

Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C., à titre
de commandité de Gestion
d'actifs 1832 S.E.C., en tant que
gestionnaire, fiduciaire et promoteur du
Fonds en fiducie

« *Gregory Joseph* »

Gregory Joseph

Chef des finances

Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C., à titre
de commandité de Gestion
d'actifs 1832 S.E.C., en tant que
gestionnaire, fiduciaire et promoteur du
Fonds en fiducie

AU NOM DU

conseil d'administration de Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C., à titre de commandité de
Gestion d'actifs 1832 S.E.C., en tant que gestionnaire, fiduciaire et promoteur du Fonds en fiducie

« *Todd Flick* »

Todd Flick

Administrateur

« *Jim Morris* »

Jim Morris

Administrateur